

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 1/2/3

22^e année • mercredi 16 janvier 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



NEIL LABRADOR

Sous-effectif, horaires imposés, contrôles excessifs, cris, insultes... Action symbolique d'Unia menée à la veille de Noël dans un EMS neuchâtelois où un père fouettard brandissait à l'intention de la direction un balai épinglé de reproches formulés par des travailleuses. Au cœur des doléances, une gestion désastreuse des ressources humaines. Témoignages de trois ex-employées dénonçant le harcèlement moral dont elles disent avoir été victimes... **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Barrage au plastique

Sonya Mermoud

Adieu cotons-tiges, touillettes à café, gobelets, couverts et pailles en plastique dans l'Union européenne. Exit ces objets à usage unique composant pas moins de 70% des déchets polluant océans et plages! A la veille de Noël, Bruxelles a décidé d'interdire, à l'horizon 2021, ces articles inutiles et parfaitement substituables. Une mesure qui devra encore être approuvée officiellement par différentes instances de l'UE. L'espoir tangible d'une once de baume sur une planète malade, asphyxiant sous les excès et le mépris de ses locataires. Et un lot de

consolation après le sommet de la COP24 de Katowice en Pologne qui s'est soldé, quelques jours avant la décision européenne, par l'adoption de règles pour le moins frileuses. Dispositions à des années carbone des recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat malgré l'urgence de la situation... Mais les scientifiques ont l'habitude de crier dans le désert. L'objectif de limiter à 1,5 degré le réchauffement climatique n'aura de réalité que sur le papier. Avec des Etats, plus que pusillanimes, totalement irresponsables. Après nous le déluge...

Mais restons positifs en ce début d'année. La limitation du plastique annoncée ouvre une brèche bienvenue sur l'impact catastrophique de ce matériau sur notre environnement. Un matériau dont on use et abuse dans une proportion vertigineuse – plus de 320 millions de tonnes produits annuellement. A titre d'exemple, rapporte l'Onu, chaque année, 5000 milliards de sacs en plastique sont utilisés dans le monde – quasi 10 millions par minute. Attachés ensemble, ils pourraient entourer la planète sept fois toutes les heures! Seule une infime proportion est recyclée. Toujours selon cette même source, si nous poursuivons sur notre lancée destructrice actuelle, les océans du monde compteront, d'ici à 2050, plus de plas-

tique que de poissons! Autant dire qu'on pêchera ou presque dans une décharge alors que les microparticules de ce poison pour la nature se retrouvent déjà aujourd'hui dans la chaîne alimentaire. Via les sols et les eaux.

En Suisse, le dossier «plastique» a également fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires. Le 11 décembre dernier encore, le National a adopté une motion exigeant une réduction significative des conditionnements et des produits ne servant qu'une fois. Mais pas de dispositions aussi drastiques que celles envisagées par l'UE. Le Conseil fédéral a jusqu'à ce jour préféré se positionner en faveur de mesures librement consenties. Toujours cette politique des petits pas visant à ménager la sacro-sainte liberté économique et le bon vouloir de distributeurs qui jurent de faire des efforts tout en continuant à emballer sans réserve... Toujours cette version de ce «hâte-toi lentement» sans lendemain. Alors même que l'idée d'abandonner la culture du tout-jetable n'est plus aujourd'hui une option mais une impérative nécessité. La Suisse serait aujourd'hui bien inspirée de s'aligner sur Bruxelles. A coup sûr, les consommateurs helvétiques soucieux de la planète – et ils sont nombreux – seront emballés... ■

PROFIL



Sun Hye Hur, affaire d'équilibre.

PAGE 2

LGBT

Pour l'égalité de traitement entre travailleurs.

PAGE 6

GENÈVE

4000 francs minimum pour le personnel de vente.

PAGE 9

THÉÂTRE

Des Italiens sur les planches.

PAGE 10

Sonya Mermoud

Enfant, elle voulait être soldat, influencée par la profession de son père qui travaillait dans l'armée et alors qu'elle était entourée de militaires. Elle a pensé ensuite devenir policière et même... ministre, évoluant dans un monde accordant une place prépondérante à la hiérarchie. Étonnante confiance de cette femme gracieuse qui consacrera finalement plus de trente ans de sa vie à la danse contemporaine. Une passion que se découvre Sun Hye Hur au contact d'une copine de lycée, à l'âge de 14 ans, et qui ne la quittera plus. Etudiant à l'Université de Busan, ville portuaire de Corée du Sud, elle poursuit sa formation artistique en France, épaulée par sa professeure qui compte de la famille dans la capitale. «A 24 ans, je suis partie à Paris pour un stage de trois mois. Une totale libération. Des semaines estivales intenses qui ont changé ma vie», raconte Sun Hye Hur, 48 ans, des étoiles plein les yeux à l'évocation de ce souvenir. Et de se remémorer la Ville Lumière et ses bâtiments emblématiques. La diversité des cours. Les virées romantiques à vélo au bord de la Seine. Les soirées dansantes. Le marché vivant et coloré proche de son lieu de résidence. Ou encore ces ciels baignés d'une lumière jouant tard les prolongations contrairement à ceux de

«J'ai grandi dans un pays très traditionnel, basé sur la famille, le respect de l'autorité, des codes... Positif mais aussi générateur d'une grande pression. Et rigide en matière d'expression corporelle.»

sa patrie. Un dépaysement complet et enchanteur. «J'ai grandi dans un pays très traditionnel, basé sur la famille, le respect de l'autorité, des codes... Positif mais aussi générateur d'une grande pression. Et rigide en matière d'expression corporelle.»

LA VIE EST RENCONTRES

De retour à Busan, Sun Hye Hur continue sur sa lancée artistique tout en nourrissant le rêve de repartir en France. Douze mois plus tard, toujours grâce à l'aide de sa professeure, elle boucle ses valises pour Montpellier où elle rejoint la compagnie de J. Taffanel trois ans durant et apprend la langue de Molière. «J'ai souffert. Au début, je ne comprenais rien. Le français me semblait comme un bruit de fonds inintelligible», avoue la quadragénaire qui a conservé un joli accent, mangeant parfois au passage quelques lettres. De quoi renforcer le charme de

l'immigrée dont la douceur n'empêche pas un caractère bien trempé, aiguisé à la force de sa passion agissant comme un puissant moteur dans sa trajectoire. L'artiste poursuit ainsi sa carrière dans l'Hexagone en indépendante, basée à Paris tout en partant régulièrement en

tournée. Elle participe entre autres à des créations de Philippe Jamet et Luc Petton. Travaille avec le chorégraphe vaudois Philippe Saire et le performer Massimo Furlan. Et effectue dans ce contexte plusieurs séjours en Suisse avant de s'installer définitivement en

2005 à Lausanne où réside son futur mari. «La vie n'est que rencontres», souffle-t-elle. Aujourd'hui divorcée et mère d'une fillette de 10 ans, Sun Hye Hur a, depuis, renoncé à la danse. Une hernie discale et son rôle de maman ont eu raison de sa promesse...



Dans le pays d'origine de Sun Hye Hur, son prénom signifie «celle qui donne de la gentillesse».

PERFORMANCE D'UN AUTRE GENRE

«Je m'étais juré de mourir sur scène. Dans mon pays, l'âge n'entre pas en considération. Mais je souffrais trop physiquement et l'arrivée de mon enfant a changé la vie», explique Sun Hye Hur qui garde néanmoins, avec la discipline abandonnée il y a huit ans, un lien privilégié. «La danse, c'est la marche, la respiration, la pleine conscience. Le rythme. L'expression de l'âme par le mouvement. La découverte de soi. L'énergie. Je continue à danser dans mon salon, dans la rue, à travers ma nouvelle profession», affirme la passionnée reconvertie dans un métier en adéquation avec sa vocation première, le corps et la rencontre avec les autres demeurant le matériau premier dans sa démarche. Et si hier les spectacles lui offraient un échange avec le public, la thérapeute conserve cette part relationnelle. «Le contact est désormais plus direct. Je soigne les personnes. Comme une petite performance.» Formée à la médecine traditionnelle chinoise (acupuncture et massages Tui Na) – proche de ses racines – la thérapeute diplômée s'enthousiasme pour ces domaines qu'elle continue à étudier.

UN SOURIRE DANS LE CŒUR

«On n'a jamais fini d'apprendre dans ces branches où la spiritualité occupe une place capitale... Mon rêve? J'aimerais que chaque personne que je traite guérisse immédiatement», lance-t-elle en riant. Entre candeur et assurance révélant un tempérament de battante. Et avec une joie et un dynamisme qu'elle dit avoir hérités de ses parents. «Je les remercie. Grâce à eux, je suis solide. Un ballon bien gonflé qui a la capacité de rebondir. J'ai de la marge», déclare-t-elle encore tout en relevant pouvoir compter sur ses amis et avoir de la chance. «J'invite d'ailleurs mon entourage à rester à mes côtés pour en profiter...» Une approche optimiste de l'existence pour celle qui associe le bonheur à «un sourire dans le cœur». Ne s'énerve jamais ou presque – «C'est arrivé trois fois dans ma vie, la colère est inutile.» Et ne connaît que rarement la peur, sauf peut-être celle de quitter prématurément ce monde depuis qu'elle est mère. «Mais j'ai travaillé sur ce point. Maintenant ça va.» Pour se ressourcer, Sun Hye Hur compte sur le sommeil. «J'aime dormir. Rêver. J'ai alors le sentiment qu'un ange me protège. Et me soigne quand je vais mal.» Celui-là même qui lui a greffé des ailes de danseuse et suggéré sa nouvelle vocation? Qui a inspiré l'astrologue dans le choix de son prénom signifiant «celle qui donne de la gentillesse»? Ou qui lui souffle, enjoué, ce commentaire: «Je ne danse plus devant le public, mais c'est toujours moi. Juste un peu plus évoluée. Et toujours une enfant...»? ■

AFFAIRE D'ÉQUILIBRE

Ex-danseuse professionnelle, la Coréenne Sun Hye Hur s'est reconvertie dans les massages et la médecine chinoise. De la pointe des pieds à celle des aiguilles



LES TRAITS TIRÉS
Ambroise Héritier

VICTOIRE POUR LES MAÇONS!

Approuvée par les délégués syndicaux et patronaux, la nouvelle Convention nationale est entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Les salaires seront revus à la hausse et la retraite à 60 ans est sauvée

Manon Todesco

Après vingt rounds de négociations entre les partenaires sociaux, des mois de lutte acharnée, des milliers de maçons dans les rues de tout le pays et des arrêts de travail, ça y est, la nouvelle Convention nationale du secteur principal de la construction est entrée en vigueur le 1^{er} janvier, le système de retraite anticipée est garanti et les augmentations de salaire sont ficelées. Le paquet, négocié le 3 décembre dernier, devait encore être avalisé par les assemblées des délégués d'Unia, de Syna et de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) pour être concrétisé. C'est maintenant chose faite. Le 15 décembre, 210 délégués syndicaux au total ont approuvé la solution négociée. Le 19 décembre, c'était enfin au tour des représentants patronaux de donner leur feu vert.

AVANCÉES CONSIDÉRABLES

En détail, l'accord comprend plusieurs volets. D'abord, une augmentation générale des salaires effectifs et des salaires minimaux de 80 francs par mois en 2019 et en 2020. Ensuite, il prévoit l'assainissement de la Fondation FAR et donc le maintien de la retraite anticipée à 60 ans pour les travailleurs qui le souhaitent. Concrètement, les mesures, engagées dès le 1^{er} avril 2019, consistent en une augmentation des cotisations des travailleurs. Celles-ci passeront de 1,5% du salaire déterminant à 2% jusqu'au 31 décembre 2019, puis à 2,25% à partir du 1^{er} janvier 2020. Par ailleurs, un nouveau modèle permettra à ceux qui désirent repousser leur départ à la retraite anticipée de 12 ou de 24 mois de relever leur rente FAR de respectivement 8 et 16%. Enfin, la CN fraîchement renouvelée, d'une durée de quatre ans, comporte



THIERRY PORCHET

Epilogue positif. La forte mobilisation des maçons aura contribué à influencer sur le résultat des négociations.

des améliorations de part et d'autre. Du côté syndical, on salue l'abandon de la possibilité de baisser le salaire d'un maçon expérimenté qui brigue un nouvel emploi. De même, la Convention impose à l'employeur un «devoir d'assistance et de diligence accru» envers ses travailleurs âgés: dorénavant, «lorsque l'employeur envisage de résilier le contrat de travail d'un collaborateur âgé de 55 ans ou plus, un entretien doit impérativement avoir lieu en temps opportun entre le supérieur et le travailleur concerné, dans le cadre duquel ce dernier sera informé et entendu; lors de cet entretien, le supérieur et le travailleur devront en outre rechercher

ensemble des solutions propres à permettre le maintien des rapports». Concernant la flexibilisation du temps de travail, Unia et Syna sauvent les meubles. Il est maintenant possible d'augmenter le solde d'heures supplémentaires à 25 heures par mois au maximum, contre 20 heures actuellement, «pour autant et aussi longtemps que le solde total (annuel, *ndlr*) ne dépasse pas 100 heures». Autre changement, les entreprises ont désormais la possibilité de payer ces heures extra à la fin du mois suivant.

LA LUTTE PAIE

«Pour permettre ce résultat, publie Unia dans un communiqué, les deux

parties ont dû revoir à la baisse leurs exigences maximales. Le résultat est toutefois réaliste et une solution au conflit est dans l'intérêt de l'ensemble de la branche.» N'oublions pas également la mobilisation exemplaire des travailleurs du bâtiment, qui aura, sans aucun doute fait bouger les lignes. On se souvient de la manifestation nationale en juin qui a rassemblé 18 000 maçons mais aussi des actions et des journées de protestation et de grève dans toute la Suisse l'automne dernier, rassemblant au total plus de 15 000 maçons dans les rues. ■

Pas d'accord-cadre au détriment de nos salaires

L'actuel accord-cadre avec l'Union européenne attaque les mesures d'accompagnement. Les syndicats le rejettent et le combattront par référendum si nécessaire

Daniel Lampart / USS

A cause des attaques contre les mesures d'accompagnement, de nombreuses personnes ont pris conscience ces derniers mois de l'importance de la protection salariale en Suisse et, partant, de l'impérative nécessité de contrer ces attaques. Et pas seulement en Suisse: l'Union syndicale suisse (USS) a reçu beaucoup de lettres des principaux syndicats européens, lui demandant de ne pas céder sur les mesures d'accompagnement. Pour que la protection salariale en Europe progresse et non régresse. La plupart des adversaires des mesures d'accompagnement vivent dans notre pays: l'aile économique de l'UDC avec la conseillère nationale Magdalena Martullo-Blocher, le *think tank* des grandes entreprises «Avenir Suisse», mais aussi une partie de l'entourage des conseillers fédéraux

PLR. A l'étranger, la Commission européenne y est particulièrement opposée. Les artisans allemands sont divisés, nombre d'entre eux s'étant accommodés des mesures d'accompagnement suisses. Eux-mêmes veulent davantage de protection salariale pour éviter la concurrence du dumping.

SALAIRES LES PLUS ÉLEVÉS D'EUROPE

Les mesures d'accompagnement ont été introduites dans le cadre des accords bilatéraux I, après le non du peuple à l'Espace économique européen. Les accords bilatéraux n'ont une chance en votation populaire que s'ils profitent à l'ensemble de la population. Et avec la garantie qu'en Suisse seront versés des salaires suisses. Notre pays a les salaires les plus élevés en Europe, et nécessite donc la meilleure protection. En Allemagne, les artisans qualifiés gagnent 3200 francs, en Pologne seulement 850 francs, alors que le salaire versé en

Suisse est d'un peu plus de 5849 francs. Sans protection salariale, même nos spécialistes qualifiés sont menacés de finir à l'aide sociale! Les entreprises européennes ont un très bon accès au marché, malgré la protection salariale. Par rapport à la population résidente, la Suisse est le pays d'Europe qui compte le plus d'entreprises étrangères actives dans la construction, la sécurité ou l'informatique. Elles réalisent chez nous un chiffre d'affaires annuel d'environ 2,5 milliards de francs.

PIRES CRAINTES CONFIRMÉES

La publication de l'accord-cadre confirme les pires craintes. Les mesures d'accompagnement sont mises en péril dans leur substance. Selon cette convention, la Suisse doit reprendre le droit européen, faible sur la protection salariale. La Cour de justice européenne et la Commission européenne, qui ont affaibli la protection salariale dans plusieurs pays de l'UE, ont désormais aussi leur mot à dire sur nos mesures d'accompagnement. Elles peuvent nous mettre sous pression pour que nous contrôlions beaucoup moins d'entreprises étrangères. Pire encore: elles peuvent attaquer le cœur des conventions collectives de travail suisses (CCT). Une partie des autorités de l'UE s'est toujours opposée à ce que les CCT soient appliquées par des commissions paritaires formées d'employeurs et de syndicats. La Cour de justice de l'Union européenne pourrait décider qu'il s'agit d'une discrimination de principe envers les entreprises européennes. Il est également regrettable que les instruments d'annonce préalable, de caution et le test de faux travail indépendant soient supprimés. De plus, la Suisse ne pourrait quasiment plus introduire de nouvelles mesures de protection salariale. En Suisse doivent être versés des salaires suisses. Cette promesse doit rester valable. Le présent accord-cadre n'offre aucune garantie. Les syndicats le rejettent et le combattront par référendum si nécessaire. ■

LES SALAIRES MINIMAUX DES TEMPORAIRES AUGMENTENT

La nouvelle CCT pour le travail intérimaire est entrée en vigueur au début de cette année

Jérôme Béguin

La nouvelle Convention collective de travail (CCT) Location de services est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'année passée, après plusieurs mois de difficiles négociations entre d'un côté Swisstaffing, la faïtière des prestataires de services à l'emploi, et de l'autre les syndicats Unia et Syna accompagnés d'Employés Suisse et de la Société des employés de commerce, les partenaires sociaux avaient réussi à s'entendre pour renouveler cette convention conclue en 2012 et qui assure des minimums en matière de conditions de travail et de rémunération, ainsi que des possibilités de formation continue. En décembre dernier, le Conseil fédéral a confirmé la déclaration de force obligatoire de la CCT, qui s'applique à l'ensemble des agences de travail temporaire de Suisse et bénéficie à plus de 360 000 travailleurs.

Les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour augmenter les salaires minimaux de 60 à 75 francs en 2019 et en 2020. Concrètement, le salaire minimal de la main-d'œuvre non qualifiée sera de 3475 francs cette année et de 3550 francs l'an prochain. Pour le personnel qualifié, le traitement atteindra 4310 francs en 2019 et 4370 francs en 2020. Dans les régions dites de hauts salaires, dont l'arc Lémanique en Suisse romande, ce barème sera un peu plus élevé, soit respectivement 3675 francs et 3750 francs sans formation, et 4610 francs et 4670 francs avec formation. A noter que la CCT garantit un treizième salaire.

Les partenaires sociaux ont aussi convenu de mettre en application, à partir de 2021, le principe de l'égalité de rémunération minimale afin que les intérimaires gagnent les mêmes salaires minimaux que les employés fixes dans les secteurs et les entreprises dont les conventions collectives n'ont pas été déclarées de force obligatoire. Un groupe de travail paritaire a été formé à cette fin. ■



NEIL LABRADOR

Pour les syndicats, les mesures d'accompagnement constituent une ligne rouge intangible.

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

PLAN DE PARUTION 2019

1/2/3	16 JANVIER	27/28	3 JUILLET
4	23 JANVIER	29/30	17 JUILLET
5	30 JANVIER	31/32	31 JUILLET
6	6 FÉVRIER	33/34	14 AOÛT
7	13 FÉVRIER	35	28 AOÛT
8/9	20 FÉVRIER	36	4 SEPTEMBRE
10	6 MARS	37/38	11 SEPTEMBRE
11	13 MARS	39	25 SEPTEMBRE
12	20 MARS	40	2 OCTOBRE
13	27 MARS	41	9 OCTOBRE
14	3 AVRIL	42/43	16 OCTOBRE
15	10 AVRIL	44	30 OCTOBRE
16/17	17 AVRIL	45	6 NOVEMBRE
18	1 ^{er} MAI	46	13 NOVEMBRE
19	8 MAI	47/48	20 NOVEMBRE
20	15 MAI	49	4 DÉCEMBRE
21	22 MAI	50	11 DÉCEMBRE
22	29 MAI	51/52	18 DÉCEMBRE
23/24	5 JUIN		
25	19 JUIN		
26	26 JUIN		

UNIA NEUCHÂTEL COURS PREVHOR GRATUITS

**GRATUITÉ POUR LES MEMBRES,
MÊME NOUVEAUX, TRAVAILLANT
DANS UNE ENTREPRISE CONVENTIONNÉE
DE L'HORLOGERIE.**

- COURS DE METROLOGIE & LECTURE DE PLANS
- COURS D'ANGLAIS
- COURS D'INFORMATIQUE

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS:
Francisco Pires · 032/729.22.63
francisco.pires@unia.ch

LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES: PRESSIONS SALARIALES, REPLI NATIONALISTE ET RÉPONSES SYNDICALES

Débat public avec
Vania Alleva (présidente Unia),
Pierre-Yves Maillard (président
désigné de l'Union syndicale
suisse) et Manuela Cattani
(co-secrétaire générale du Sit)

Animation: Alessandro Pelizzari
(secrétaire régional Unia Genève)

Vendredi 25 janvier 2019
à 19h
à l'Université ouvrière de Genève

3 place des Grottes
(derrière la gare Cornavin)

Avec la mise en consultation de l'Accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne, la discussion sur la libre circulation des personnes a franchi un nouveau cap. Pour la première fois, l'UE exige de la Suisse de démanteler ses mesures de protection salariale pour que ses entreprises et banques puissent continuer à accéder aux marchés européens. Logiquement, la droite et le patronat applaudissent des deux mains, alors que les syndicats s'y opposent fermement, aussitôt accusés de jouer le jeu de l'extrême droite qui a lancé une nouvelle initiative pour fermer les frontières. Alors que la pression sur les syndicats augmente, cet échange public avec les principaux dirigeants syndicaux nationaux, vise à discuter des contours d'un politique syndicale combative, résolument internationaliste et au seul service des salariés, qu'ils soient résidents ou immigrés.

LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS CE JOURNAL EST LE VÔTRE ! L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEURS Nicky Breitenstein,
Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry,
David Prêtre, Jean-Claude Renwald,
Daniel Sürli

PHOTOGRAPHES

Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Centre d'impression Tamedia SA
Tirage contrôlé 60371 exemplaires

WWW.EVENEMENT.CH

Business mondial,
responsabilité globale.



**Initiative
multinationales
responsables**

Aidez-nous à responsabiliser les multinationales !

- Enfants travaillant dans les mines d'or et les plantations de cacao
- Droit du travail foulé aux pieds et populations locales chassées par Glencore
- Pesticides Syngenta qui empoisonnent les paysans indiens
- Violations des règles de sécurité fondamentales chez LafargeHolcim

Les multinationales se rendent régulièrement coupables de violations des droits humains, des droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs, ainsi que d'atteintes graves à l'environnement. L'initiative « Multinationales responsables » entend y mettre un terme. Il faut contraindre les multinationales suisses à respecter les droits humains, les droits du travail et l'environnement. Quiconque cause un dommage doit l'assumer. L'initiative est actuellement examinée par le Parlement.

Aidez-nous à faire pression pour des règles contraignantes !
Aidez-nous à faire connaître l'initiative !
Montrez la couleur en commandant le drapeau et le sac de
l'initiative pour des multinationales responsables !

Informations et talon de participation sur :
initiatives-multinationales.ch

UNIA

UN PÈRE FOUETTARD VISITE UN EMS NEUCHÂTELOIS

Unia dénonce la gestion désastreuse des ressources humaines au sein de la résidence des Trois-Portes

Jérôme Béguin

Soutenus par Unia, cinq employés et ex-employés dénoncent une maltraitance morale au sein de la résidence des Trois-Portes, à Neuchâtel. Pour alerter l'opinion publique, le syndicat a mené, à la veille de Noël, une action coup de poing devant cet établissement privé destiné aux malades d'alzheimer et employant vingt-cinq collaborateurs. Un père fouettard a voulu remettre à la directrice un balai décoré de protestations. Les reproches sont lourds à l'encontre de la responsable: sous-effectifs, horaires imposés, contrôles excessifs, cris, insultes, problèmes sanitaires... Nous avons interrogé trois ex-employées.

CRIS, PLEURS, INSULTES

«Il y a beaucoup de critiques et d'insultes de la part de la directrice et de l'infirmière cheffe. Nous n'avons pas le droit de nous plaindre; si on dit quelque chose, on est dénoncé et appelé au bureau», témoigne Emilia*. Après deux ans d'activité dans le home, cette aide-soignante a démissionné l'année passée. «C'est un métier qui me tient à cœur, car j'ai perdu ma mère victime d'alzheimer, mais c'était trop de stress, de pire en pire, je faisais des cauchemars, je ne dormais plus. Mes collègues venaient de l'étranger, souvent avec des enfants et pas de mari, elles avaient besoin d'un travail et subissaient en silence.»

«J'ai terminé en septembre dernier, je me suis faite virer, même s'il y a eu un arrangement, j'étais en arrêt maladie, complètement épuisée, déclare de son côté Katia*, employée comme aide-soignante pendant onze ans. Trop souvent on m'appelait durant mes jours de congé par manque de personnel. Il n'y a pas de reconnaissance de notre travail et nul respect pour nous. J'ai vu des gens pleurer et j'ai pleuré aussi.» «Je suis partie en arrêt maladie à cause de l'accumulation de pression, indique pour sa part Aïda*, aide-soignante et veilleuse pendant cinq ans,

jusqu'en novembre dernier. Je me suis plusieurs fois plainte d'un infirmier qui me harcelait, mais la directrice le soutenait. Elle demandait à des infirmiers de «porter la casquette de flic», de nous surveiller. Elle-même venait sur la pointe des pieds pour écouter et surveiller les gens en cachette. Ce n'était plus possible de continuer comme ça. Je suis sortie de là avec zéro confiance en moi.»

PAS DE GANTS, PAS DE DÉSINFECTANT

Autre grief: le manque d'hygiène. «Nous avions des gants en plastique troués, du type de ceux pour servir la nourriture et que l'on trouve au rayon boulangerie des supermarchés. Ce n'est pas agréable pour les personnes qui reçoivent les soins. Les patients, les pauvres, ne peuvent rien dire. Pas de désinfectant non plus, qu'on nous a retiré il y a plusieurs années pour faire des économies», assure Katia. Ce manque de matériel est confirmé par les autres employés que nous avons entendus.

«Un mois après avoir commencé ce travail, j'ai cherché un autre emploi, mais on s'attache vite aux résidents, à des collègues, on finit par s'habituer au harcèlement, à la maltraitance, c'est triste, mais une fois qu'on est loin, on regrette d'avoir tant attendu avant de partir», explique Aïda.

«La pression sur les employés se répercute sur les résidents. C'est une machine à business, ça ne va pas. Il s'agit tout de même d'être humains. Il faut faire quelque chose pour que ça cesse», conclut Emilia.

TRAVAIL AVEC 40°C DE FIÈVRE

«Depuis l'action de décembre, cinq autres anciens collaborateurs des Trois-Portes ont pris contact avec moi, confirmant les affirmations de nos membres», indique Isabel Amian, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel. «Le personnel est harcelé dans sa vie privée: la directrice interdit aux travailleuses de se voir en dehors du lieu de travail et a mis en place des pauses à différents horaires pour qu'elles ne



NEIL LABRADOR

Le 19 décembre dernier, devant la résidence des Trois-Portes, les travailleuses accompagnées de syndicalistes et d'un père fouettard ont témoigné devant les médias du harcèlement moral dont elles se disent victimes.

puissent pas y participer ensemble. De plus, elles sont harcelées en cas de maladie, les obligeant à aller travailler même avec 40°C de fièvre, ce n'est pas légal tant vis-à-vis du personnel que des résidents. Le plus dur à entendre réside dans le fait que le personnel sort du home complètement rabaissé, sans aucune confiance en lui. Certaines employées doivent entreprendre des thérapies pour retourner sur le marché du travail, détaille encore Isabel Amian. Les salariées ne demandent pas de prestations matérielles, elles attendent seulement des engagements de la directrice en faveur d'une meilleure gestion des ressources humaines et plus de respect dans les relations professionnelles.» La responsable a pour l'heure refusé de rencontrer Unia.

LA DIRECTRICE SE RÉTRACTE

L'Événement syndical a sollicité une réaction de la directrice et nous l'avons longuement interrogée par téléphone. Comme il est usuel, nous lui avons envoyé ses citations par écrit pour validation. Elle nous a répondu par courriel qu'elle ne souhaitait plus s'exprimer dans notre journal. «Cette décision est motivée par le fait que de toute évi-

dence, votre article sera partial», écrit-elle. Nous lui offrons pourtant un espace pour répondre et la possibilité de contrôler ses propos.

La responsable réfute l'ensemble des critiques sur la gestion des ressources humaines. Elle conteste également l'absence de gants et de désinfectant. Elle assure que des gants en vinyle sont bien à disposition du personnel, mais concède que leur distribution est sous contrôle de l'infirmière cheffe pour éviter ce qu'elle dit être du gaspillage. Ce volet sanitaire relève de la surveillance de l'Etat. «A la suite des déclarations des employées à la radio, nous avons effectué un contrôle, qui n'a pas

permis de corroborer leurs propos, indique Vincent Huguenin-Dumittan, chef du Service cantonal de la santé publique. Notre rôle de surveillance est lié à la qualité des soins délivrés aux patients, nous ne sommes pas un inspecteur du travail et nous ne voulons pas nous immiscer dans un conflit du travail.» Le haut fonctionnaire précise que les contrôles sont effectués sur la base de 44 critères, mais qu'il n'existe ainsi pas de norme concernant la distribution des gants.

Affaire à suivre. ■

* Prénoms d'emprunt

POING LEVÉ

FACE À UN MUR

Par Manon Todesco

Donald Trump n'en démord pas. Son mur de 3200 km à la frontière avec le Mexique, il le veut! Sauf que le Congrès, désormais à majorité démocrate, s'oppose à une telle construction, moyennâgeuse, atrocement chère et désastreuse environnementalement parlant. Sans oublier son inefficacité criante, les experts ayant déjà démontré maintes fois que son impact sur l'immigration illégale serait minime. Le président des Etats-Unis n'en a que faire, il croit en son «grand et beau mur». Cela dit, ses opposants ont aussi la tête dure. Il faut dire que, politiquement, les deux camps auraient beaucoup à perdre en cédant. Un bras de fer budgétaire qui paralyse tout le pays et qui a plongé près de 800 000 fonctionnaires au chômage technique, souvent contraints de chercher des jobs de substitution.

La plupart des Américains n'en veulent pas de ce mur. Pour tenter de renverser la tendance et de mener à bien sa promesse de campagne, Donald Trump s'est mis en tête de convaincre l'opinion publique. Au menu, du grand Donald Trump, un peu de mensonges, beaucoup d'approximations et une pointe de discours haineux. Dans une allocution depuis le Bureau ovale le 8 janvier dernier visant à chanter les louanges de son mur, le président s'est dit prêt à le troquer contre une barrière en acier, alternative qui coûtera quand même 5,7 milliards de dollars. Il a pris son air grave pour déverser sa sauce nauséabonde devant des millions de citoyens, parlant de «crise humanitaire et sécuritaire», de «milliers d'arrestations chaque jour à la frontière», évoquant des «milliers d'Américains» qui ont été «brutalement tués par ceux qui sont entrés illégalement dans notre pays», et laissant entendre que la menace du crime et de la drogue ne ferait que s'aggraver si ce fameux mur ne s'érigeait pas. Tel père, tel fils, Donald Trump Jr., en bon petit soldat, a osé: «Vous savez pourquoi vous pouvez apprécier une journée au zoo? Parce que les murs, ça marche.»

Trump est au pied du mur. Alors que la présidentielle se tiendra en 2020, s'il plie, il se mettra ses partisans à dos, mais s'il maintient le cap, il devra assumer les conséquences économiques du *shutdown* le plus long de l'histoire. Pendant ce temps-là, ce sont les travailleurs américains qui sont pris en otage, qui trinquent et qui subissent les caprices de leur président, dont le plus grand hobby est la diabolisation des migrants. On en oublierait presque que ces gens, venus principalement d'Amérique centrale, fuient la violence, la misère ou encore la corruption. Que, de loin, ce ne sont pas tous des violeurs, des trafiquants et des délinquants. Et que, parce qu'ils n'ont pas d'autre choix, ils risquent leur peau pour tenter de vivre le rêve américain qu'on leur a si souvent vendu... ■

Grande victoire pour le personnel des EMS

La suppression de la classe 4 a été confirmée par l'Etat de Genève, rehaussant les salaires des employés les plus précaires d'au moins 180 francs par mois

Manon Todesco

Juste avant Noël, le conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia a confirmé par écrit que des démarches avaient été entreprises afin de supprimer la classe salariale 4 pour le personnel des EMS en 2019. Un beau cadeau pour quelque 600 employés, essentiellement des femmes, qui verront leur salaire augmenter au moins de 180 francs par mois, passant de 4029 francs pour un employé sans expérience à 4210 francs en classe 5. «C'est une bonne nouvelle, réagit Donna Golaz, secrétaire syndicale à Unia. Nous avons eu oralement toutes sortes de promesses, mais nous attendions du concret: cette annonce est un soulagement et une victoire appréciable dans ce secteur «pa-

rent pauvre» de la santé genevoise.» La mobilisation aura, une nouvelle fois, payé. Après les mouvements de grève dans plusieurs EMS genevois en 2017 pour dénoncer les projets d'externalisation du personnel hôtelier, deux pétitions successives avaient été adressées au Département de la santé pour demander, entre autres, qu'on en finisse avec la classe 4 dans les EMS. Pour rappel, le personnel des EMS est soumis aux mêmes classes et système salarial que celui de l'Etat de Genève, pourtant, bien qu'elle ait pratiquement disparu ailleurs, la plus basse des classes salariales continuait d'être celle couramment employée pour toutes les lingères, femmes de chambre, nettoyeurs et employés de restaurant ou de cafétéria. Une injustice dénoncée par Unia

depuis des années. Cela dit, tout n'est pas réglé pour autant. «C'est un petit pas, mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le quotidien des employés et des résidents», souligne la syndicaliste. Le plus urgent, c'est le manque d'effectifs, aussi pointé par les pétitions. «A ce jour, Genève n'assure toujours en moyenne que 86% des soins requis par les personnes âgées résidant en EMS. Si notre magistrat estime que c'est suffisant, ce n'est pas notre cas et nous continuerons à nous battre.» ■

Pour l'égalité de traitement entre travailleurs LGBT et hétérosexuels

A son dernier congrès, l'Union syndicale suisse a convenu d'intégrer systématiquement des revendications antidiscriminations lors des négociations de CCT

Propos recueillis par Jérôme Béguin

A son congrès tenu les 30 novembre et 1^{er} décembre, l'Union syndicale suisse (USS) a adopté une proposition présentée par sa Commission LGBT (pour personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres). Intitulé «Pour un monde du travail sans discrimination», le texte invite les syndicats membres de la faïtière à intégrer systématiquement dans leurs revendications des clauses assurant l'égalité de traitement envers les travailleurs LGBT. Il s'agit de veiller à ce que les salariés ne soient pas discriminés ou pénalisés en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle. La Commission LGBT de l'USS a élaboré à cette fin des règles-types à inclure dans les conventions collectives de travail (CCT). Les éclaircissements de Reto Wyss, secrétaire central de l'USS et responsable de la Commission LGBT.

QUESTIONS RÉPONSES

Est-ce que les cas de discrimination de personnes LGBT sont nombreux dans le monde du travail?

Si les cas ont pu diminuer ces dernières années, en raison d'un changement positif dans le monde du travail

et la société en général, les discriminations des personnes LGBT dans l'espace professionnel n'ont pas du tout cessé d'exister. Ainsi, selon une enquête de la Fédération genevoise des associations LGBT, environ un tiers des employés gays et lesbiennes subissent des discriminations, par exemple en termes de propos et de gestes obscènes ou de mise à l'écart de projets intéressants et d'événements sociaux. Pour les employés transgenres la situation est toujours intenable: le Transgender Network Switzerland a estimé, il y a quelques années, à 20% le taux de chômage des personnes transgenres, dont un tiers aurait reçu un licenciement directement lié à l'identité sexuelle.

L'exposé des motifs de la proposition approuvée par le congrès de l'USS évoque des cas de baisse de salaire lors d'un changement de sexe. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus?

C'est un sujet de recherche encore relativement jeune. Vu les différences de salaires expliquées et non expliquées entre hommes et femmes en Suisse, il n'est pas difficile de s'imaginer de telles discriminations entre personnes homosexuelles et hétérosexuelles. Jusqu'à ce jour, on connaît des études en Allemagne et en Grande-Bretagne, les deux montrant une claire évidence pour cette hypothèse. En Allemagne, le salaire horaire moyen des employés hétérosexuels serait supérieur de plus de 2 euros à celui de ceux homosexuels dans certains secteurs. A l'USS, nous resterons attentifs à cette thématique.

Est-ce que certains salariés discriminés se sont portés en justice ou aux Prud'hommes? Et avec quels résultats?

A ma connaissance, il n'existe que peu de cas qui ont été portés en justice. Cela est entre autres dû à un vide juridique auquel nous nous voyons confrontés. Pour faire en sorte que des plaintes de discrimination au travail puissent aboutir pour les personnes LGBT, il faudrait d'abord élargir la Loi sur l'égalité sur des critères d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Sur le plan pénal, le Parlement a récemment approuvé une



NEIL LABRADOR

Propos déplacés, gestes obscènes, mise à l'écart de projets... Selon une enquête de la Fédération genevoise des associations LGBT, environ un tiers des employés gays et lesbiennes subissent des discriminations.

révision qui va dans cette direction: la discrimination et l'incitation à la haine contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle est désormais officiellement illégale, ce qui aidera clairement aussi dans certains cas dans le monde du travail. C'est un succès pour la communauté LGBT, mais qui a malheureusement été réduit par le fait que le critère de l'identité de genre a finalement été exclu de cette révision.

Intégrer des clauses dans les CCT, comme la proposition le demande, est-ce un moyen efficace d'assurer l'égalité de traitement et le respect de la personnalité?

Absolument! Tant que l'égalité légale pour tous les citoyens, indépendamment de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre,

n'est pas complètement atteinte, il y a une marge de manœuvre pour faire des pas en avant par le biais des CCT. Mais tout aussi important que le contenu détaillé – et parfois technique – des clauses-types, c'est de constamment mettre le sujet sur la table dans les entreprises et dans les négociations des CCT. Il s'agit de systématiquement promouvoir une culture inclusive et de diversité. Cela ne se prescrit pas, cela doit être vécu quotidiennement par tout le monde: employés et employeurs.

Une partie importante des règles-types prescrites par la Commission LGBT de l'USS est consacrée à la reconnaissance du conjoint par l'employeur. Pourquoi est-ce si important?

Parce qu'il y a encore des lacunes dans la Loi sur le partenariat enregis-

tré. Mais aussi étant donné que beaucoup de couples – homosexuels et hétérosexuels – ne se sont pas enregistrés ou mariés et donc ne jouissent pas des droits décernés par ces statuts. Cela vaut par exemple pour les congés payés en cas de maladie, les absences pour raisons familiales ou les prestations en cas de maladie ou accident professionnel.

Est-ce qu'il y a des CCT qui contiennent déjà de telles règles et qui peuvent être montrées en exemple?

Il y a beaucoup de CCT qui contiennent une partie de ces règles, cependant l'intégration systématique des clauses s'est jusqu'ici limitée à quelques contrats. Nous citons communément les CCT des CFF, de Swisscom et de Swiss. ■

«Vive la solidarité internationale!»

Lors du dernier congrès de l'USS en décembre, plusieurs militants internationaux se sont exprimés, dont Sanjiv Pandita, coordinateur de Solidar en Asie, et Elif Akgül Ates, syndicaliste turque en exil

Aline Andrey

Accroissement de la précarité, privatisation, automatisations, exploitation des travailleurs, précarité des migrants, démocratie menacée, changements climatiques... Autant de maux dénoncés par Sanjiv Pandita – coordinateur de l'ONG Solidar en Asie – lors du congrès de l'USS en décembre dernier. En préambule, il a rappelé que la dignité des travailleurs existe en Suisse grâce aux syndicats, dignité qui n'a pas encore été conquise en Asie, notamment en Chine et dans

la région du Mékong (incluant la Thaïlande, le Cambodge, le Myanmar). «L'Asie, avec ses 4 milliards d'habitants, représente plus de la moitié de l'humanité. C'est l'usine du monde, dans laquelle la Chine joue le rôle de leader. Ce pouvoir économique est acquis notamment grâce aux femmes migrantes qui travaillent plus de 12 heures par jour non-stop avec un salaire insuffisant pour subvenir à leurs besoins. Dans le sud du Mékong, 300 millions de personnes migrent des campagnes aux usines des villes. Ce sont des places de travail dangereuses, qui génèrent ma-

ladie et mort, beaucoup plus que n'importe quelle guerre ou catastrophe, a-t-il dénoncé. Les produits chimiques utilisés dans la fabrication des objets tels que les téléphones portables ou les ordinateurs, mais aussi les vêtements, génèrent des paralysies, la silicose, des leucémies, entre autres maladies.» Depuis quelques années, des milliers de travailleurs se battent pour leurs droits face à cette forme d'esclavage moderne, que subissent aussi des enfants. «Nous devons trouver des formes innovantes pour nous organiser et négocier face à l'évolution des postes de travail», a relevé Sanjiv Pandita. Dans ce sens, Solidar Suisse mène depuis 2017 des projets au niveau interrégional. Face à l'opacité des chaînes mondiales d'approvisionnement qui font fi des droits des travailleurs, Solidar soutient des réseaux régionaux qui analysent les chaînes d'approvisionnement, informent et renforcent les organisations locales et les syndicats. Ses campagnes en Suisse visent à renseigner les consommateurs, dont les délégués du Congrès.



La syndicaliste et politicienne Elif Akgül Ates a dû quitter la Turquie il y a un an.



Sanjiv Pandita est le coordinateur de l'ONG Solidar en Asie.

Elle a dénoncé également l'entrée de l'idéologie islamiste turque dans le système éducatif. «Les schémas traditionnels sont transmis: les femmes doivent être soumises. Il y a une augmentation des meurtres des femmes. Quant aux LGBT, ils subissent toutes sortes de violences. Chers collègues, j'aimerais encore mentionner le destin cruel des femmes kurdes. Beaucoup de villes kurdes ont été occupées et détruites par des unités spéciales militaires qui ont attaqué et mis feu aux caves où s'étaient réfugiés femmes et enfants. Des cadavres de personnes tuées par balle sont restés dans la rue, dont celui d'Anna, mère de 11 enfants. Pendant une semaine, des tireurs ont empêché que sa famille puisse aller chercher son cadavre. Cela me coûte de raconter de telles choses, car j'en ai été témoin. Nous devons nous battre, nous les femmes, les minorités et les kurdes!» Et de conclure, avec le sourire des combattantes: «Je salue la grève des femmes en 2019. Vive la solidarité internationale! Vive la solidarité internationale avec les femmes!» ■

* La fondation «Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers monde», Solifonds, a été créée en 1983. Elle a pour but de soutenir les luttes de libération sociale et pour la reconnaissance et le respect des droits humains, en particulier des droits politiques et syndicaux fondamentaux. SOLIFONDS bénéficie du soutien de l'Union syndicale suisse (USS), du Parti socialiste suisse (PSS), de Solidar Suisse (OSEO) et d'ONG.

DES FEMMES SDF SOUS LES FEUX DES PROJECTEURS

Les Invisibles présentent des femmes sans domicile fixe. Une fiction tragi-comique qui s'inspire d'une réalité encore trop souvent cachée

Aline Andrey
Images tirées du film

«J'ai voulu rendre hommage à ces femmes que la société a effacées et à celles qui les accompagnent au quotidien. Montrer que, malgré les revers de leur existence, elles ont eu une vie avant la rue, un métier, des compétences, et qu'elles n'ont rien perdu de leur personnalité, de leur dignité, de leurs envies, de leurs rêves...» Pari tenu pour le réalisateur Louis-Julien Petit dont la note d'intention reflète son dernier film intitulé *Les Invisibles*. Sans misérabilisme ni cynisme, il plonge le spectateur dans l'univers de ces protagonistes de la rue et des travail-

leuses sociales qui se donnent corps et âme pour leurs protégées, sans attente de reconnaissance (plutôt rare). Une fiction tragi-comique, pleine de rebondissements, qui frôle le documentaire. A la source de ce film: le livre (tiré d'un documentaire) *Sur la route des invisibles* de Claire Lajeunie. «Ce livre a été un choc: il était à mille lieues du ton très factuel, sociologique et grave auquel je m'attendais avec un tel sujet. Bien au contraire, j'ai plongé dans une histoire humaine, ayant toutes les composantes de la tragi-comédie, avec des femmes incroyablement complexes, touchantes et souvent drôles malgré des parcours de vie dramatiques», confie Louis-Julien Petit, dans le dossier de presse. Le réalisa-

teur est allé ensuite à la rencontre de SDF dans différents centres d'accueil à travers la France pendant plus d'une année.

CASTING HÉTÉROCLITE

Les femmes SDF se cachent ou se masculinise et pourtant elles représentent 40% de cette population. Ce sont elles que Louis-Julien Petit a voulu mettre en lumière.

Dans le film, des personnes ayant connu la rue ou vivant en foyer d'accueil jouent aux côtés d'actrices professionnelles – Audrey Lamy, Corinne Masiero, Deborah Lukumuena, Noémie Lvovsky – et de quelques acteurs, dont Pablo Pauly. Un casting étonnant, donnant la part belle à l'improvisation.

«Malgré ce qu'elles avaient vécu, et pas seulement des galères économiques, ces femmes sont toutes arrivées sur le tournage avec une confiance incroyable dans l'équipe, relève l'actrice Corinne Masiero. Rien ne m'impresionne plus dans la vie que cette faculté d'oubli des gens qui en ont pris plein la gueule!» Sa collègue, Noémie Lvovsky révèle quant à elle: «On s'est materné, on a développé une vraie camaraderie, sans distinction de situation, sociale, professionnelle, financière. On savait bien pourtant qu'on n'avait pas toutes eu les mêmes chances et qu'on n'avait pas la même vie, mais ce qui nous soudait c'était ce travail, ce temps passé

ensemble, dans le froid, à Tourcoing, en hiver, dans des hangars glacés, la bienveillance de l'équipe et le regard amoureux de Louis-Julien. Ce genre d'osmose est rare.»

Le film *Les Invisibles* a le mérite de révéler la force de ces combattantes. Louis-Julien Petit confie: «Modestement, j'ai le sentiment que le film a permis à chacune de ces femmes d'avancer. A la fin du tournage, elles n'étaient plus les mêmes: avoir fait partie d'une équipe, avoir pris conscience qu'elles étaient indispensables, avoir été rémunérées, avoir pu se livrer, avoir été regardées, avoir été aimées... Tout cela les a transformées.» Une aventure en coulisse qui resurgit dans certaines scènes du film, poignantes, dans lesquelles la dignité est retrouvée.

Les Invisibles montre aussi la lutte des assistantes sociales et des bénévoles qui sont prêts à défier des lois iniques, au risque de perdre leur emploi.

Ce tableau social d'une France qui va mal fait ainsi écho à la lutte des Gilets jaunes, mais aussi, encore plus proche de nous, à l'interdiction de la mendicité qui s'étend un peu partout en Suisse, comme un moyen de cacher la misère. ■

Dans les salles romandes depuis le 9 janvier.



8 BILLETS GRATUITS!

Nous tenons à la disposition de notre lectorat 8 billets gratuits pour le film *Les Invisibles*, gracieusement offerts par le distributeur Frenetic films.

Attention, ces billets ne sont pas valables les samedis, dimanches et jours fériés.

Intéressés? Ecrivez-nous à forum@evenement.ch ou à L'Événement syndical, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne.

«Dans la rue, c'est surtout la chaleur humaine qui manque...»

Un livre donne la parole aux sans-abri de France et à ceux qui les côtoient

Aline Andrey

Humains dans la rue. *Histoires d'amitiés avec ou sans abri* est le titre d'un livre coécrit par un trio improbable: Anne Lorient qui a passé 17 ans de sa vie dans la rue, Jean-Marc Potdevin, ancien vice-président de Yahoo Europe, qui a fondé l'association Entourage, et la journaliste Lauriane Clément. Il a été publié à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté du 17 octobre. L'ouvrage contient des témoignages de sans-abri et d'anciens sans-abri, mais aussi de riverains qui les croisent. Il donne également des pistes pour agir. «Ces deux mondes qui côtoient le même trottoir et que l'on croit opposés ont tant à s'apporter... Dans la rue, c'est surtout la chaleur humaine qui manque aux personnes exclues. En tant que riverain, vous êtes essentiel et avez beaucoup à

offrir, beaucoup plus qu'un peu d'aide matérielle: vous-même. Votre bienveillance, votre temps, votre attention valent bien plus que quelques pièces. Et vous, sans-abri, mettez de côté votre carapace, laissez-vous approcher, tendez, vous aussi, la main... Vous pourriez retrouver votre place dans le monde, forts de vos talents et de vos expériences», peut-on lire dans l'introduction de l'ouvrage. «La relation humaine est au cœur de la solution à la grande exclusion.»

UN RÉSEAU D'AMITIÉ

C'est pour briser le cercle vicieux de l'isolement et de la pauvreté qu'est né ce livre de la plume des trois auteurs qui se sont connus dans le cadre d'Entourage. Depuis novembre 2014, cette association œuvre à la création d'un réseau d'amitié entre voisins, avec ou sans abri, au travers de moments conviviaux, de conférences, de projec-

tions... Elle informe aussi sur le monde de la rue en rappelant notamment que seuls 14% des quelque 140 000 SDF en France - leur nombre a doublé entre 2001 et 2012! - mendient. Environ 21% d'entre eux ont des problèmes d'alcool, soit quasi la même proportion que la population française en générale (18 à 19%). De surcroît, 24% des SDF travaillent (dont 20% en CDI). Anne Lorient raconte: «J'avais au départ beaucoup de mal à communiquer avec les autres humains, SDF ou non. J'avais une idée reçue: je croyais que personne ne serait capable d'écouter mes souffrances. Alors j'encaissais sans broncher, je me croyais mourir à chaque agression et je bloquais mes émotions. Ce mal-être que je ressentais dans la rue, je le savais dur et dangereux pour moi et pour les autres. Je préférerais rester dans le silence pour protéger les riverains de ma violence que je savais soudaine et sans limites (...).

Ce préjugé s'est dissipé lorsque j'ai rencontré une maraudeuse du Samu social qui a pris le temps de m'expliquer que j'avais le droit de parler, de pleurer, de crier, sans que cela abîme l'autre en face, comme je le pensais.» Depuis, Anne Lorient a fait du chemin. En 2016, elle sort un livre, *Mes années barbares*, devient bénévole dans plusieurs associations, dont Entourage, témoigne. «Je suis le pont entre deux mondes, le so-disant "normal" et celui de la rue.» ■

Humains dans la rue. Histoires d'amitiés avec ou sans abri, Anne Lorient, Jean-Marc Potdevin, Lauriane Clément, Editions Première Partie, 2018

Plus d'informations: www.entourage.social
www.simplecommebonjour.org

EXTRAITS

«L'un de mes copains a mis trois ans avant de me dire ce qui lui était arrivé. Il a perdu sa femme et sa fille dans un accident de voiture. Il ne s'en est jamais remis. On ne connaît pas la vie de la personne, on ne sait pas comment elle est tombée à la rue, donc il ne faut pas juger. On n'a pas voulu être là. Un jour, on m'a dit: "Tu salis le trottoir."» Jean-Marie

«L'indifférence des passants, c'est ça le plus dur. Tous ceux qui baissent la tête en passant à côté de nous ou qui font mine d'être sur leur téléphone, comme si on n'était rien, comme si on était invisibles.» Mika

«Je me positionnais souvent près des écoles, parce qu'en étant assise, j'étais davantage à la hauteur des enfants, et je m'apercevais qu'ils me regardaient avec beaucoup plus de bienveillance que les adultes (...). Un jour, une maman m'a même proposé de faire un baby-sitting en échange d'un accès à sa salle de bains. J'ai sauté sur l'occasion avec grand plaisir et j'ai pu en plus manger et m'amuser avec des enfants adorables qui n'en avaient rien à faire que je sois SDF.» Anne ■

LES VENDEUSES TOUCHERONT AU MOINS 4000 FRANCS

A Genève, le nouveau contrat-type de travail prévoit, entre autres, l'augmentation des salaires minimaux et l'obligation de l'assurance perte de gains. Unia se dit satisfait

Manon Todesco

Enfin une bonne nouvelle pour le commerce de détail genevois. Alors que le dialogue entre les partenaires sociaux est rompu et qu'aucune nouvelle Convention collective de travail (CCT) est à l'ordre du jour, la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) a édicté un nouveau contrat-type (CTT), entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Dans les détails, il prévoit, comme le demandaient les syndicats, une indexation des salaires minimaux de 1,7%, faisant passer le salaire des employés non qualifiés à 4007 francs par mois au lieu de 3940 francs; à 4108,70 francs au lieu de 4040 francs pour les salariés sans qualification mais au bénéfice de cinq ans d'expérience; et à 4271,40 francs pour les vendeurs dotés d'un CFC avec cinq ans d'expérience, au lieu de 4200 francs jusqu'ici. «C'est la première fois à Genève qu'on a un salaire minimal de 4000 francs dans la vente, et ce, alors qu'on vit une situation inédite de blocage au niveau du partenariat social», se réjouit Pablo Guscetti, secrétaire syndical à Unia.



Depuis le 1^{er} janvier dernier, à défaut d'une Convention collective de travail, le personnel de vente genevois, y compris celui des kiosques à journaux, bénéficie d'un nouveau contrat-type prévoyant un salaire minimal de 4000 francs.

Ce n'est pas tout. A présent, l'assurance perte de gain est rendue obligatoire, sauf dérogation écrite. De même, le champ d'application du nouveau CTT, qui succède à celui de juillet 2017, s'élargit et englobe désormais les kiosques à journaux. «L'an passé, nous étions très déçus de la décision de la CRCT, réagit le syndicaliste. Cette fois, la Chambre a corrigé le tir, et nous sommes satisfaits du résultat. Alors qu'en 2017, la CRCT n'avait donné aucune réponse sur l'assurance perte de gain et l'intégration des kiosques, cette année, nos revendications syndicales ont été prises en compte et c'est une bonne chose.» Comment expliquer ce revirement de

situation? «La CRCT a pu constater les violations répétées dans la branche en matière de salaires minimaux.»

ET LA CCT?

Les négociations en vue d'une nouvelle CCT sont toujours au point mort. Pour bref rappel, les Genevois avaient voté en 2016 pour une ouverture des magasins trois dimanches par an à condition que les syndicats et les employeurs négocient une CCT de force obligatoire dans le commerce de détail. N'arrivant pas à se mettre d'accord, une CCT a été négociée avec la Société des employés de commerce (SEC) – un «syndicat fantôme» selon Unia – qui n'a pas pu entrer en vigueur faute de re-

présentativité. C'est en raison du vide conventionnel et de la sous-enchère faisant rage dans le secteur que le CTT a été renouvelé.

«Lors de notre dernière rencontre sous l'égide du conseiller d'Etat Mauro Poglia, ce dernier nous a demandé de lui envoyer nos suggestions de modifications sur la base de la CCT négociée avec la SEC, ce que nous avons fait, rapporte Pablo Guscetti. La réponse des patrons a été plutôt glaciale, ces derniers estimant que nos revendications étaient trop exagérées.» Les syndicats attendent une nouvelle convocation. ■

L'OCIRT DANS LE VISEUR D'UNIA

Fin décembre, le magasin Manor à Genève a obtenu l'aval de l'Office cantonal de l'inspection des relations de travail (OCIRT) pour faire une entorse à la Loi sur le travail et, ainsi, employer une partie de son personnel le dimanche 23 décembre. Une demande justifiée par l'impossibilité de préparer les produits frais plus de 24 heures à l'avance en vue des importantes commandes du 24 décembre. «Manor avait tout le loisir d'engager des auxiliaires supplémentaires pour cette période chargée, selon Unia. L'absence de planification ou d'effectifs ne saurait en tous les cas justifier qu'un office cantonal accorde de telles dérogations.» Alors que la période des fêtes de fin d'année est particulièrement chargée pour le personnel de vente, déjà soumis à des horaires à rallonge, Unia a déposé un recours auprès de la Cour de justice contre cette décision. Les collaborateurs n'ont donc pas travaillé le 23 décembre. Malgré tout, la levée de l'effet suspensif par le Tribunal a permis à Manor d'embaucher une vingtaine d'employés le dimanche 30 décembre. Le magasin n'était cependant pas ouvert à la clientèle. «La demande de Manor ne nous surprend pas, réagit Audrey Schmid, responsable du tertiaire à Unia Genève. Ce que nous condamnons, c'est la décision prise par l'OCIRT, qui a octroyé une dérogation à la va-vite sur une demande imprécise et très peu détaillée. Les dérogations à la Ltr sont rares, et celle-ci n'est pas légalement justifiée. Au-delà du problème juridique, il y a un manque de sensibilité politique.»

A l'heure où nous mettions sous presse, lundi 14 janvier, Unia était convoqué par le Tribunal dans le cadre de son recours déposé contre l'OCIRT. «Le mal a déjà été fait, mais si nous gagnons, nous serons mieux armés si le cas venait à se reproduire», relève encore la syndicaliste. ■ **MT**

Constellium: masse salariale augmentée

La masse salariale augmente de 1,6% cette année. Les travailleurs récupèrent en outre deux jours supplémentaires chômés auxquels ils avaient dû renoncer en raison du franc fort

Sonya Mermoud

Cette année la masse salariale de Constellium augmente de 1,6%. Cette hausse permet non seulement une compensation complète du renchérissement de 1,2% mais aussi une majoration réelle des salaires, améliorant le pouvoir d'achat du personnel. A cette progression pécuniaire s'ajoute encore la récupération de deux jours chômés auxquels les travailleurs avaient dû renoncer pour faire face à la hausse du franc suisse à la suite de l'abandon du taux plancher par la BNS, en 2015. Tenant compte du jour déjà restitué en 2018, les collaborateurs ont ainsi recouvré trois des cinq jours auxquels ils avaient droit avant la crise du franc fort. L'accord est jugé très satisfaisant. «Les négociations – deux rondes – se sont très bien déroulées. Nous sommes vraiment contents du résultat», commente Benoît Constantin, président

de la commission des travailleurs de Constellium, ravi de voir que l'engagement sans faille des collaborateurs et les sacrifices consentis ont été récompensés. «Les salaires avaient été bloqués durant cinq ans pour faire face au franc fort, cinq jours chômés avaient par ailleurs été supprimés. Tout le personnel, de l'ouvrier à la direction, avait accepté cette donne afin d'éviter que des emplois soient supprimés. Nous perdions 700 000 francs par an. Les efforts ont été reconnus.» La situation s'étant aujourd'hui clairement améliorée, Benoît Constantin espère que les salariés pourront récupérer tous les jours chômés. «Les voyants sont au vert. Les carnets de commandes bien remplis. Si on continue sur cette lancée, on devrait y parvenir. Avec cette augmentation, Constellium délivre aussi un message positif quant à ses activités futures en Valais.» De son côté, Unia salue aussi l'accord conclu. «C'est un des meilleurs résul-

tats connus dans l'industrie», relève Blaise Carron, secrétaire syndical, notant encore avoir eu des «retours très positifs des travailleurs». ■



Selon Unia, l'accord avec Constellium est l'un des meilleurs résultats obtenus dans l'industrie.

Les salaires minimaux des horlogers valaisans revalorisés

Jérôme Béguin

Unia a obtenu une substantielle revalorisation des salaires minimaux de l'horlogerie valaisanne, qui ont augmenté au 1^{er} janvier de 130 francs mensuels pour la main-d'œuvre non qualifiée et de 120 francs pour le personnel qualifié. Rappelons que ces salaires minimaux ne sont pas fixés dans la Convention collective de travail (CCT) des industries horlogère et microtechnique, mais négociés par canton ou région par les partenaires sociaux. Or, malgré la bonne conjoncture enregistrée par la branche et les efforts déployés par les salariés, les employeurs valaisans se refusaient l'année dernière à accorder une augmentation significative de ces minima. Ils ne proposaient que 30 francs, soit 4 francs de plus seulement que le montant du renchérissement accepté sur le plan national. Inadmissible pour le syndicat, qui avait rompu les discussions durant l'été et saisi les instances conventionnelles comme le prévoit la CCT en cas de blocage. Un accord sur les augmentations 2018 et 2019 a finalement pu être trouvé au sein des instances nationales. Le sa-

laire minimal pour la main-d'œuvre non qualifiée est porté à 3570 francs et à 4520 francs pour le personnel titulaire d'un CFC. Par ailleurs, une nouvelle catégorie salariale pour les employés au bénéfice d'une attestation fédérale de formation professionnelle a été introduite, dont le minimum a été arrêté à 4040 francs. Notons que ces salaires sont versés treize fois par an et que les minimaux s'appliquent aussi aux travailleurs temporaires. «On déplore d'avoir dû saisir les instances, mais le résultat est tout à fait intéressant, le renchérissement est largement compensé, commente Blaise Carron, secrétaire syndical d'Unia Valais. Nous appelons maintenant les employeurs à répercuter les augmentations des salaires minimaux sur les salaires réels, faute de quoi le personnel bénéficiant d'un salaire supérieur à ceux négociés verrait la valeur de son travail décroître.» ■

Aline Andrey

Photos Thierry Porchet

Dans la cafétéria du Théâtre de Vidy, depuis plusieurs années, des Italiens se retrouvent pour jouer aux cartes. Un microcosme dont proviennent trois des protagonistes de la pièce *Les Italiens*, nouvelle création de l'artiste Massimo Furlan. Ils avaient déjà participé à une première performance *Blue Tired Heroes* en juin 2016. «On faisait des poses, en costume de Superman, dans les arbres, par terre. On ne devait pas parler, même avec la famille. Mais je n'ai pas réussi avec ma petite-fille. Cette fois-ci, c'est un vrai spectacle sur scène», explique Luigi Raimondi arrivé en Suisse en 1964, avec un contrat de travail en poche, dans le domaine de la chanson. La scène, il connaît donc. Ses compères, non. «C'est un peu difficile», confie avec le sourire, qu'il a grand, Giuseppe Capuzzi, maçon de formation. Après une dizaine d'années sur les chantiers, il a travaillé à la Banque populaire suisse comme concierge, chauffeur et homme de sécurité. A la retraite, le voilà sous le feu des projecteurs.

UN UNIVERS FANTASMAGORIQUE

«En place!» lance Massimo Furlan avec enthousiasme. La musique grandiloquente s'élève, trois Secondos scrutent la salle, puis s'écartent pour laisser passer une fiat 500 d'époque, avec trois Italiens de la première génération à son bord. Arrive ensuite Helvetia, lance et bouclier à la main, incarnée par la danseuse Nadine Fuchs, seule non-italienne et rare professionnelle de la troupe: «Vous avez votre permis... de travail?» assène-t-elle avec un infime accent suisse-allemand.

Les scènes se succèdent tels des tableaux, entre burlesque et mélancolie, le tout teinté d'une fantasmagorie propre au travail de Massimo Furlan et de sa compagne dramaturge Claire de Ribeaupierre. Assis au milieu des rangées de sièges rouges, tous deux semblent s'étonner des dialogues et rient de bon cœur. Rien n'est écrit. La parole se crée avec les protagonistes au fil des scènes qui parlent de leur propre vie, de leur enfance, de leur exil, de leurs boulots, sur les chantiers, mais aussi dans la vente ou l'hôtellerie. «J'ai serré la main de Nixon. J'ai connu Schwarzenbach aussi...» Les langues se délient, avec leur lot d'anecdotes, entre témoignages de vie réels et romancés.

«Fixer la parole, c'est difficile pour ceux qui n'ont jamais fait de scène. On a essayé d'écrire des textes à la suite de nos entretiens, mais ça a eu comme effet de paralyser la parole, donc on est revenu en arrière», explique Claire de Ribeaupierre. «Tous jouent leur propre rôle et leur personnage. C'est une double identité que chacun porte, passant de l'un à l'autre, pas forcément en même temps. Certains jouent pendant que d'autres pas.» Une mise en abîme entre souvenirs et jeu théâtral, histoires singulières et identité collective.

DES ITALIENS
SUR LES PLANCHES

Le nouveau spectacle de Massimo Furlan propose une plongée dans l'immigration et l'intégration italienne en Suisse avec ceux qui l'ont vécue



Lors de la répétition, quelques scènes spectaculaires.

DE L'INTÉGRATION

Cette plongée dans le passé migratoire italien interroge aussi plus largement la notion d'intégration. «La Suisse est complexe. Nadine, seule Suissesse d'origine, doit s'intégrer dans cette nouvelle famille composée de différentes générations d'Italiens, provenant de diverses régions», relève Claire de Ribeaupierre. «A Vidy en ce moment, je me sens un peu comme en vacances en Italie», sourit Nadine Fuchs. Durant les pauses, les jeux de cartes sortent des poches, les paroles fusent en italien et en français, on parle avec les mains, parfois tous en même temps... Au point, en effet, de se sentir un peu plus au Sud.

Si les protagonistes sont majoritairement masculins, ils savent se taire face à la jeune danseuse des Pouilles, Alexia Casciaro, dont le rôle est notamment de questionner la figure de la mère italienne: qui est-elle sous son tablier et son amour débordant pour ses enfants? «C'est bouleversant de travailler sur ce thème et, en même temps, ça clarifie des choses; même si cela fait treize ans que je suis partie de chez moi, lance l'artiste avec son accent chantant. Je porte un regard différent sur ma famille. Si en Suisse, je me sens 100% italienne, en Italie, je me sens différente, dans ma façon de parler, de raisonner. C'est plus riche!»

UNE DÉMARCHE SUBJECTIVE

Massimo Furlan, lui-même Secondo – dont nombre de pièces font appel à ses souvenirs de jeunesse et à la mémoire collective italienne –, prévient: «Il n'y a pas de volonté de documenter l'immigration italienne. A partir de nos souvenirs, on souhaite donner à voir la complexité, les fantasmes autour de cet exil et de l'intégration... Montrer aussi le tour de magie de nos parents. Nous, la seconde génération, parlons français et sommes totalement intégrés. Eux ont fait ce passage et sont toujours bloqués dans cet entre-deux. Il y a une forme de sacrifice de leur part. Les Italiens ont été stigmatisés. Alors que ces

“sales Italiens” ont finalement donné naissance à des tas de Suisses.» Et le metteur en scène de souligner qu'aujourd'hui d'autres personnes, venant de bien plus loin après des périples autrement plus dangereux, subissent ces discriminations.

La migration, Massimo Furlan l'évoque aussi à travers l'image de Superman qui aurait aujourd'hui l'âge des anciens de la pièce et est lui-même un immigré, d'une autre planète. Avec son regard décalé, l'artiste aborde des thèmes cruciaux. Dans l'un de ses derniers projets, *Hospitalités*, il posait la question de l'accueil, mais aussi de la place du citoyen dans l'art en faisant des habitants d'un village basque, des acteurs. «Qui a le droit d'être sur scène?» questionne celui pour qui les planches appartiennent à tous, du moment que le travail est de qualité.

LA CONSTRUCTION DE LA MÉMOIRE

Pour *Les Italiens*, Massimo Furlan a fait aussi appel à deux de ses amis Secondos. Vincenzo di Marco, enseignant de français dans un gymnase lausannois, écrivain et musicien, réalisateur du film *Rital entre autres* – qui repose sur des témoignages d'immigrés italiens de la deuxième génération – confie avoir un trac énorme: «Je n'ai dit à personne que je jouais sur scène.» Et pourtant à le voir répéter, il semble dans son élément. «Je crois qu'en Sicile, le théâtre c'est un peu l'air qu'on respire. On aime jouer. Le rapport à la vérité n'est pas univoque, fuyant même...» Sur l'immigration, celui qui a grandi en Suisse, relève: «S'adapter, c'est préserver qui on est, tout en comprenant qui est l'autre.» Depuis fin 2017, la mémoire se réveille, les récits se construisent, la confiance s'installe, dans une dynamique toujours ouverte. Silvano (qui préfère être discret sur son nom de famille) est le patriarche de la troupe. Né en 1942, il ne cache pas ses émotions: «Parler de nos enfances, c'est très dur, très muant.»

La pause s'achève. Le temps d'un tour de magie bluffant de Luigi Raimondi, avec des cartes italiennes bien entendues, les acteurs retournent à leur répétition. ■

Les Italiens au Théâtre de Vidy à Lausanne: du jeudi 24 janvier au samedi 2 février (pas de représentations le dimanche et le lundi) à 19h30.

Réservation: vidy.ch ou au 021 619 45 45.

Code promotionnel pour les membres d'Unia: UNI1819C

En marge des représentations, une discussion est organisée au Théâtre de Vidy le 26 janvier à 17h30 avec Stefanie Prezioso, professeure associée à l'Institut d'études politiques, historiques et internationales de l'UNIL et historienne: «L'immigration italienne a marqué l'histoire suisse du XX^e siècle, au gré de l'évolution des contextes politiques et économiques. Comment faire une histoire de l'immigration et comment peut-elle informer le présent?» (entrée libre)



Nadine Fuchs dans le rôle d'Helvetia.



Massimo Furlan (à droite) et Claire de Ribeaupierre (de dos) en discussion avec les trois joueurs de cartes retraités.